

Zeitschrift: Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 5 (1858-1861)

Artikel: Appendices : hauteur du môle de Neuchâtel
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-87948>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

APPENDICES.

Extrait du volume manuscrit de M. d'OSTERVALD, déposé aux archives de l'État, intitulé : « Volume renfermant les calculs de Hauteurs. »

Hauteur du môle de Neuchâtel *au-dessus de la mer.*

La hauteur des eaux du lac, variant de plus de 2 mètres, il m'a paru qu'il fallait adopter un point fixe, au bord du lac, dont l'élévation au-dessus de ses eaux pût être aisément mesurée, et que l'on devait rapporter à ce point fixe toutes les hauteurs du pays. J'ai choisi en conséquence le haut du môle de pierre du Seyon, dans la partie où sa base commence à être baignée dans les basses eaux.

Comme ce môle va peut-être subir quelque changement, on va indiquer sa hauteur actuelle sur les rochers du Crêt (*).

(*) Cette indication ne se trouve pas dans le volume.

G. G.

L'élévation de ce môle au-dessus de la mer a dû naturellement faire le premier objet de mes recherches. J'avais obtenu, il y a plus de trente ans, de M. le colonel Henry, chef des travaux géodésiques des Français en Suisse, la communication des hauteurs du Chasseral (1611^m,7), du Chasseron (1612^m,0), du Moleson (2009^m,3) au-dessus de la mer, et j'avais à la même époque aidé M. le professeur Trallès à faire des recherches sur la réfraction, et nous avions pu déduire la hauteur de ces mêmes points, par une série d'observations zénithales simultanées, du moins au Chasseron et au Moleson, au-dessus du lac; de sorte qu'il m'a été facile de faire le rapprochement de ces diverses données, et j'en avais communiqué le résultat à la Société des sciences naturelles qui l'a fait insérer dans ses Mémoires. La moyenne obtenue pour la hauteur du môle sur la mer était de 437^m,7 par les observations trigonométriques, et de 434^m,5 pour celles barométriques.

Mais les hauteurs données par M. le colonel Henry et qui étaient déduites de la méridienne de Strasbourg seulement, ont été changées deux fois au dépôt de la guerre, à la suite des nouvelles mesures qu'ont fournies les nouveaux travaux français.

La *Description géométrique de la France* indique les hauteurs suivantes à ces trois points :

Chasseral 1610^m,54

Chasseron 1612^m,—

Moleson 2007^m,01

Enfin la seconde partie, publiée dernièrement, comme supplément à cette *Description géométrique de la*

France et qui renferme tous les éléments sur lesquels les calculs sont fondés, modifie ces hauteurs de la manière suivante :

Chasseral	1608 ^m ,08
Chasseron	1609 ^m ,04
Moleson	2005 ^m ,02

C'est sur ces derniers résultats que M. le colonel Corabœuf, auquel j'avais communiqué mes premiers calculs, a établi la hauteur de notre môle au-dessus de la mer. Ces détails sont consignés dans le n° 54 (année 1838) du *Bulletin de la Société géographique de Paris*, de la manière suivante :

Hauteur du Chasseral sur la mer par la triangulation française	1608 ^m ,8
Hauteur du Chasseral sur le môle par mes propres calculs	1174 ^m ,0
Hauteur du môle sur la mer	434 ^m ,8
Hauteur du Chasseron sur la mer par les travaux français	1609 ^m ,4
Hauteur du Chasseron sur le môle par observations simultanées	1174 ^m ,2
	434 ^m ,9
Hauteur du Moleson sur la mer par les travaux français	2005 ^m ,2
Hauteur du Moleson sur le môle par observations simultanées	1570 ^m ,9
	434 ^m ,3
Moyenne des observations trigonométriques	434 ^m ,7

La moyenne de 377 observations (*) faites par M. Coulon, et de 722 » faites à la maison des orphelins, avait donné pour résultat une hauteur sur le môle de 434^m,5 ce qui différait de 3 mètres des premiers calculs trigonométriques, mais qui est aujourd'hui complètement d'accord.

Je pense donc que l'on peut, d'après ces données, adopter la moyenne de 434^m,7 pour la hauteur du môle de Neuchâtel au-dessus de la mer.

Les ingénieurs suisses ont adopté pour la hauteur de notre lac sur la mer 435^m,07

Pour juger de combien nous différons, il faut ajouter la hauteur du môle sur les eaux moyennes 2^m,07

437^m,14

Nous différons donc d'avec eux de 2^m,44.

Mais jusqu'à ce qu'ils aient fait connaître les éléments qui leur ont servi, et qu'ils nous aient démontré l'erreur des nôtres, nous nous en tiendrons au résultat ci-dessus.

Hauteur du sol du signal Chasseral.

Ce point sert de point de départ aux ingénieurs suisses pour le calcul de toutes les hauteurs de la Suisse. Il a été adopté comme suit d'après la *Description géométrique de la France* :

1610^m,54 et 1608^m,60 ; moyenne 1609^m,57.

(*) Barométriques.

G. G.

Mais la seconde partie de cette description adopte pour cette hauteur $1608^{\text{m}},8$; il en résulte une différence de $0^{\text{m}},77$ qui se retrouvera dans tous les calculs suisses.

Nous nous conformons à ce dernier résultat de

	$1608^{\text{m}},8$
Hauteur du môle sur la mer	$434^{\text{m}},7$
Hauteur du Chasseral sur le môle	$1174^{\text{m}},1$

Nota. Le volume manuscrit d'où l'on a tiré les précédents extraits, ne porte aucune date; il doit avoir été écrit entre 1838 et 1844. Selon M. Otz, il daterait de 1843.

G. G.